Fédération Départementale des Chasseurs
du Lot

mercredi 8 mars 2017

MAIRIE GIGNAC
MONSIEUR LE MAIRE
le bourg
46600 GIGNAC

N. réf : AM/EP/TG 170308-33

Objet : Comptage nocturne de cerfs/Chevreuils au phare

Monsieur le Maire,

La Fédération Départementale des Chasseurs du Lot, dans le cadre de ses missions, organise des recensements nocturnes au phare de l'espèce cerf.

Plusieurs soirées de comptage sont prévues sur les cantons de Martel/Souillac (21h00 à 01h00), une équipe dans un véhicule et équipée de 2 projecteurs doit prospecter le secteur.

Sous réserve de conditions météorologiques favorables, la période retenu est la suivante :

- 10 mars 2017 au 30 avril 2017

Je tenais à vous informer du déroulement de ces opérations sur votre secteur géographique et je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

(contact technicien de secteur : Thierry Grimal 06.80.03.79.03).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président Fédéral
André MANIE